

Pascal Le Fur

Nature et Volcans

Les Voyages de la Connaissance

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
Définies par la loi du 13-07-92 et son décret d'application du 17-07-92
ET CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE
Fixées par l'entreprise « Pascal LE FUR »
SIRET : 42979318500019

1. INSCRIPTION :

- Le bulletin d'inscription doit être signé et accompagné d'un acompte de 25% à la réservation, effective qu'à la réception de la confirmation par Mr Pascal LE FUR.
- Le paiement de la totalité du voyage doit être payé au plus tard 30 jours avant le départ.
- Tout paiement à moins de 30 jours avant le départ sera effectué par virement bancaire ou en espèces.
- Une facture est adressée aux participants avec l'inscription.

2. ASSISTANCE :

- La participation implique d'être en possession d'une « assurance rapatriement ».

3. ANNULATION ET REMBOURSEMENT :

- Si vous annulez votre séjour, vous devez m'en informer par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de réception de celle-ci déterminera le montant du remboursement qui est le suivant par personne:
 - * Remboursement de l'acompte moins 50 € si annulation avant 31 jours du départ.
 - * Remboursement de 75% du montant total du séjour entre 30 et 21 jours avant la date du départ du circuit,
 - * Remboursement de 50% entre 20 et 14 jours,
 - * Remboursement de 25% entre 13 et 2 jours,
 - *Aucun remboursement pour une annulation à 2 jours du départ de la randonnée.

4. FORMALITES ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES :

- Vous devez être en règle avec les exigences des formalités de police, douanes et santé pour votre voyage. Pour La Réunion, département Français, pas de formalités spécifiques, il suffit de présenter une pièce d'identité : carte d'identité ou passeport. Si vous faite une extension sur Maurice : votre passeport doit être valide 6 mois après la date du retour.
- Aucun vaccin n'est exigé à l'exception de la fièvre jaune. Toutefois, il est recommandé de vérifier si les vaccins classiques (tétanos, polio, diphtérie...) sont à

Pascal Le Fur

Habilitation tourisme n° : HA 974 04 0001
Par arrêté n°04 - 977/SG/DR/1 enregistré le 17 mai 2005
En Préfecture de La Réunion.
SIRET : 42979318500019
Contact : 06.92.64.45.26
Courriel : lefur.pascal@orange.fr

Pascal Le Fur

Nature et Volcans

Les Voyages de la Connaissance

jour et de se faire vacciner contre l'hépatite A (valable 10 ans) celle-ci peut se contracter en avalant de l'eau ou des aliments.

5. MODIFICATIONS :

- L'itinéraire pourra être modifié en cas de problèmes touchant à la sécurité (météo, éruption volcaniques...) ou à cause des horaires d'avions non prévisibles (vols charters). L'accompagnateur est le seul habilité à décider des modifications à prévoir.

6. VOLS :

- L'entreprise décline toute responsabilité en ce qui concerne :
Les pannes, retards des avions et pertes de bagages qui pourront entraîner du temps perdu,
des modifications dans le programme ou engager des frais supplémentaires.
Les frais occasionnés (taxi, hôtel, restaurant...) seront à votre charge.

7. BAGAGES :

- Les clients sont responsables, pendant toute la durée de leur séjour, de la garde et la surveillance de leurs affaires personnelles.
- Durant le trek, les bagages qui sont confiés au transporteur pour être transférer à l'étape suivante afin d'alléger le portage, sont sous la responsabilité du transporteur.

8. RISQUE :

- Etant donné le caractère particulier des treks (isolement, éloignement...) l'accompagnateur se réservent le droit d'expulser un participant dont le comportement mettrait en danger la sécurité ou le bien être du groupe.

9. ENCADREMENT :

- L'île de la Réunion, est un département Français régit par les mêmes lois qu'en métropole.

L'encadrement des circuits, pour votre sécurité, est faite exclusivement par des accompagnateurs diplômés d'état avec la qualification « tropicale », déclaré et inscrit au registre du commerce,

ayant une carte professionnelle délivrée par la direction départementale de la jeunesse et des sports de la Réunion, et qui ont souscrits à une assurance responsabilité civile professionnelle de l'activité (MMA contrat n° 5 630 300) pour l'année en cours.

Pascal Le Fur

Habilitation tourisme n° : HA 974 04 0001
Par arrêté n°04 - 977/SG/DR/1 enregistré le 17 mai 2005
En Préfecture de La Réunion.
SIRET : 42979318500019
Contact : 06.92.64.45.26
Courriel : lefur.pascal@orange.fr

Pascal Le Fur

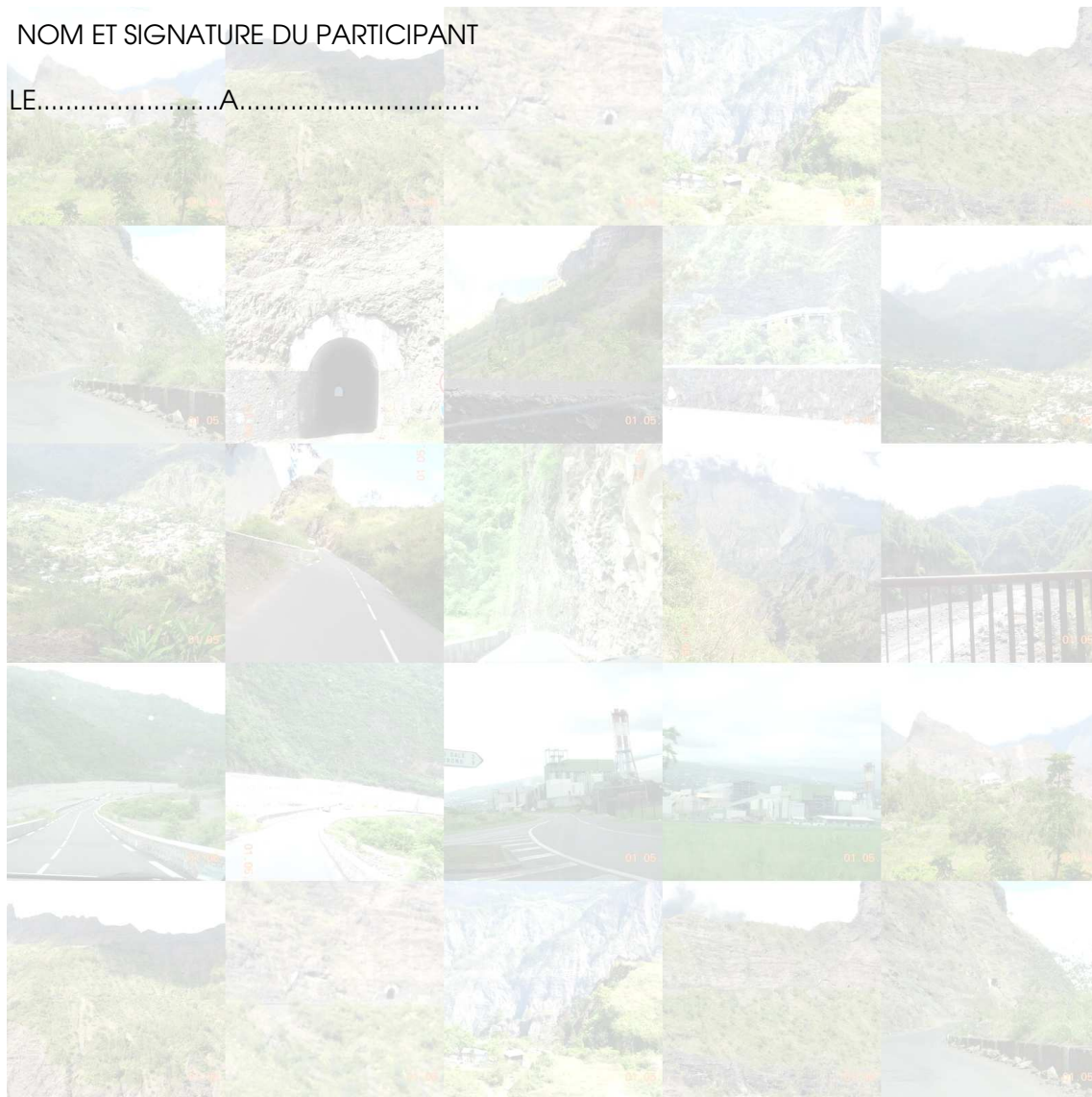
Nature et Volcans

Les Voyages de la Connaissance

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente

NOM ET SIGNATURE DU PARTICIPANT

LE.....A.....



Pascal Le Fur

Habilitation tourisme n° : HA 974 04 0001
Par arrêté n°04 - 977/SG/DR/1 enregistré le 17 mai 2005
En Préfecture de La Réunion.
SIRET : 42979318500019
Contact : 06.92.64.45.26
Courriel : lefur.pascal@orange.fr